

La sécurisation de l'embranchement de la N4 et de la RN 97 au lieu-dit "de Fontaine"

- Session : 2017-2018
- Année : 2017
- N° : 245 (2017-2018) 1
- Question écrite du 26/10/2017
 - de WARZEE-CAVERENNE Valérie
 - à DI ANTONIO Carlo, Ministre de l'Environnement, de la Transition écologique, de l'Aménagement du Territoire, des Travaux publics, de la Mobilité, des Transports, du Bien-être animal et des Zonings

Ma question porte sur la sécurisation de l'embranchement de la bretelle de la Nationale 4 et de la route Charlemagne (RN97) au lieu dit « de Fontaine », à la limite des communes d'Hamois et de Ciney.

Suite à une question écrite du 15 septembre 2016 posée au prédécesseur de Monsieur le Ministre au sujet des problèmes de sécurité engendrés par la signalisation du carrefour de Fontaine, il nous avait été confirmé que ce carrefour ferait l'objet d'une sécurisation via la création d'un double giratoire, et ce, dans le cadre du Plan infrastructures 2016-2019. Par ailleurs, une sécurisation temporaire au moyen de plots ne pouvait être réalisée au vu de la place disponible et de la configuration des lieux.

À ce jour, la signalisation de ce carrefour pose toujours des problèmes de sécurité.

Monsieur le Ministre, peut-il nous fournir les chiffres liés au nombre d'accidents annuels se produisant à cet endroit et nous informer de la réalisation ou non d'une nouvelle évaluation de la signalisation de ce carrefour ?

D'autre part, considérant que le Plan infrastructures 2016-2019 a notamment comme objectif prioritaire l'amélioration du réseau secondaire wallon, lequel accueille le gros du trafic et connaît le taux d'accident le plus important, Monsieur Le Ministre, a-t-il connaissance d'une date de programmation du chantier prévu à cet endroit ?

- Réponse du 20/11/2017
 - de DI ANTONIO Carlo

La signalisation de ce carrefour a été adaptée tant en terme de marquage routier que de signalisation verticale.

En ce qui concerne le nombre d'accidents corporels, entre 2009-2013, il y a en a eu 12, soit en moyenne entre 2 à 3 accidents par an. En 2014, 6 accidents corporels ont été dénombrés. En 2015, 1 et en 2016, 2 accidents.

Je confirme que le projet de sécurisation du carrefour dit « de Fontaine » est prévu au Plan Infrastructures 2016-2019. Il consiste en la création d'un rond-point. Les levés et les essais à réaliser pour l'étude sont en cours de réalisation. L'étude, l'engagement et la demande de permis de ce projet sont prévus en 2018, avec pour objectif la réalisation des travaux au cours du 1er semestre 2019.